



CNR, 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable

Compagnie Nationale du Rhône est le concessionnaire à vocation multiple du fleuve Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, développement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Société Anonyme d'Intérêt Général, CNR se singularise par son modèle industriel articulé autour du développement des territoires et par son système unique de partage de la valeur créée localement avec ses parties prenantes.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

CHIFFRES CLÉS :

- > Chiffre d'affaires 2016 : 1 056 M€
- > Effectif : 1 370 collaborateurs à Lyon et en Vallée du Rhône
- > Puissance électrique installée «zéro émission» : 3 553 MW
- > Production moyenne annuelle : 14,4 TWh (soit la consommation électrique annuelle de près de 6 millions d'habitants)
- > Ensemble du parc de production : 19 barrages et 19 centrales hydroélectriques sur le Rhône, 21 petites centrales et mini-centrales hydroélectriques, 37 parcs éoliens, 17 centrales photovoltaïques.



Enerfip, un acteur de référence dans le financement participatif dédié aux énergies renouvelables

Enerfip est une plateforme de financement participatif dédiée à la Transition Énergétique basée à Montpellier. Elle propose aux citoyens d'investir leur épargne directement dans des projets d'énergie renouvelable (solaire, éolien, biomasse, hydraulique, etc.) ou favorisant la transition énergétique. Enerfip est immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n°15003274 et agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que Conseiller en Investissements Participatifs (CIP).

CHIFFRES CLÉS :

- > Date de création : 2014
- > Obtention de l'agrément CIP : avril 2015
- > Effectif : une dizaine de collaborateurs
- > Somme collectée : Plus d'1,2 million d'euros sur une dizaine de projets
- > Communauté Enerfip : 1400 membres



PROJET ÉOLIEN DE PLANÈZE

Graphistar 01/2017 - Photos © C. Molteni et CNR

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



PERMETTRE AUX CITOYENS D'INVESTIR DANS LE PROJET

CNR, 1^{er} producteur français d'énergie 100 % renouvelable, souhaite **associer les citoyens** à ses projets éoliens et **redistribuer la richesse** créée par l'exploitation de la ressource énergétique renouvelable des territoires. Elle concrétise ainsi un de ses 9 engagements pour la transition énergétique et le climat pris en 2015.

Le 1^{er} mars 2017, elle lance sa **première collecte participative sur son parc éolien de Planèze** situé sur la commune de Saint-Georges-Les-Bains. Elle s'appuie sur l'expertise d'Enerfip, plateforme spécialisée dans la transition énergétique.



Afin de permettre aux riverains du parc d'appréhender au mieux cette opportunité, Enerfip et CNR ont réalisé ce bulletin sur le financement participatif. Vous y trouverez l'ensemble des informations pour devenir, vous aussi, acteur de ce projet et bénéficier des retombées économiques qu'il génère.

Le projet éolien

Situé dans le département de l'Ardèche, au cœur de la vallée du Rhône sur la commune de Saint-Georges-Les-Bains, le **parc éolien de Planèze** est en construction. Porté par CNR depuis 2008, en lien étroit avec l'ensemble des acteurs locaux, le chantier de ce parc de 5 éoliennes a débuté fin 2016. Sa mise en service est prévue pour l'été 2017.

L'étude d'impact, conduite par des spécialistes, a démontré toute la cohérence du projet en matière de respect du paysage, de la tranquillité des riverains et de l'environnement naturel.

Grâce à une concertation de l'ensemble des acteurs du territoire lors de comités de pilotage (riverains, associations, élus, services de l'Etat...), son implantation a su évoluer pour garantir un moindre impact sur l'environnement et une large acceptation locale.

LE PROJET EN CHIFFRES

- Nombre d'éoliennes : 5
- Capacité totale installée : 11,5 MW
- Prévus de la production annuelle : 20,5 GWh
- Equivalent de la consommation domestique annuelle de plus de 8 500 personnes (avec chauffage)
- Les émissions de CO₂ évitées : 13 735 tonnes/ an
- Hauteur du mât : 64 m
- Longueur des pales : 35 m
- Hauteur totale : 100 m
- Fournisseur des éoliennes, maintenance et exploitation : ENERCON

Le financement participatif

POURQUOI ?

L'objectif de la campagne de financement participatif est de permettre à tous les citoyens qui le souhaitent de **placer une partie de leur épargne** directement dans un parc éolien de leur territoire. De cette façon, tout le monde peut choisir où va son argent en bénéficiant de taux d'intérêt qui pourraient être plus intéressants qu'un placement bancaire classique. C'est en d'autres termes le circuit court appliqué à l'épargne et la possibilité offerte aux citoyens de reprendre la main sur le devenir de leur argent. La collecte envisagée qui s'ajoutera aux fonds propres de CNR, correspond au financement de la fourniture de deux pâles sur une éolienne.

COMMENT SE PRÉSENTE LA COLLECTE ?

- Objectif : 200 000 €
- Souscription minimale par épargnant : 10 €
- Souscription maximale par épargnant : 10 000 €
- Intérêts : trimestriels
- Remboursement du capital : à l'échéance du prêt (in fine)

COMMENT VOUS INFORMER ?

- **Permanence d'information** à la **mairie de Saint-Georges-les-Bains**, le jeudi 9 février 2017 de 14 h 00 à 20 h 00 et dans les locaux de la **Communauté de communes Rhône Crussol** le vendredi 10 février 2017 de 10 h 00 à 18 h 00.
- Sur le **site internet : enerfip.fr**
- Par **téléphone** au 04 67 61 80 65

COMMENT PARTICIPER ?

Pour investir votre épargne dans le Parc de Planèze et devenir un acteur de la transition énergétique, plusieurs solutions :

- **en vous connectant au site internet enerfip.fr**
- **en vous présentant aux permanences d'investissement** qui se tiendront à la **mairie de Saint-Georges-les-Bains**, le jeudi 9 mars 2017 de 14 h 00 à 20 h 00 et dans les locaux de la **Communauté de communes Rhône Crussol** le vendredi 10 mars 2017. Vous aurez simplement besoin de fournir une copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Via enerfip.fr, vous pouvez investir :

- **Par carte bancaire**, de 10 € jusqu'à 2 000 €
- **Par virement**, de 500 € jusqu'à 10 000 €

Dans les permanences d'investissement vous pourrez investir :

- **Par chèque** de 10 € à 10 000 €



QUAND SOUSCRIRE ?

1^{er} mars 2017 : lancement officiel de la collecte et souscription ouverte **exclusivement aux riverains** (personnes physiques dont la résidence -principale ou secondaire- est située dans le territoire de la Communauté de Communes Rhône-Crussol)

31 mars 2017 : souscription **étendue aux salariés de CNR**

2 mai 2017 : souscription **étendue aux personnes physiques et morales** dont la résidence/siège social se situe sur le territoire de la France

31 mai 2017 : **clôture** de la collecte